

Sale temps pour les chômeurs Menaces pour tous les salariés

« Il va falloir faire des contrôles plus précis et plus exigeants pour les chômeurs. C'est un problème de justice sociale envers les salariés et les ouvriers qui travaillent dur que de s'assurer que celui qui est au chômage et qui a des allocations grâce à la solidarité nationale fera tous ses efforts pour accepter une offre d'emploi, pour accepter une formation pour s'en sortir » (N. Sarkozy, le 7 avril 2011).

Une fois de plus, le président de la République tente de dresser une partie de la population contre une autre : ceux qui travaillent dur et, ceux qui se la couleraient douce en vivant aux crochets des premiers.

Mensonge ! Les allocations de chômage ne relèvent pas de la solidarité nationale ! Ce sont des droits acquis par les salariés, par leurs cotisations .

La réalité, c'est que les droits des chômeurs ne cessent de régresser

Le régime d'assurance chômage indemnise moins de la moitié des chômeurs et la durée moyenne d'indemnisation est de 291 jours soit un peu moins de 10 mois !

La nouvelle convention Unedic ne pourra que dégrader encore la situation, étant donné que le Medef a imposé une baisse des cotisations dès que le régime sera excédentaire sur deux semestres consécutifs.

Pôle Emploi dispose déjà de redoutables moyens de pression et de coercition pour contraindre les chômeurs à accepter des emplois dégradés, au mépris de leur qualification professionnelle, et les sanctionner en cas de refus : le PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi et l'ORE (Offre Raisonnable d'Emploi),deux dispositifs que nous avons dénoncés dès leur mise en place.

Les offres disponibles se sont réduits à peau de chagrin.

Dans notre région, avec une baisse constante des offres de + de 6 mois alors que celles d'un mois explosent (70 %), on comptait fin février 3743 offres pour 101 079 demandeurs d'emploi ! Soit 37 offres pour 1000 chômeurs. Les 97 336 autres sont-ils coupables de ne pas avoir trouvé un emploi inexistant? Dans le même temps l'Etat se désengage du droit à la formation...

En traitant les demandeurs d'emploi comme des fraudeurs potentiels, Sarkozy tente de masquer la responsabilité écrasante du gouvernement et du Medef :

Aucune sanction pour les entreprises qui abusent des contrats précaires, des temps partiels (très partiels !) imposés, du travail sans cotisations sociales qui creusent

le déficit de l'Unedic.

Destruction massive des emplois statutaires dans les services publics (santé, éducation.....) Embauche sous contrats aidés pour des besoins pérennes,main d'oeuvre quasi gratuite: les salariés doivent « s'en sortir » avec 600 euros et avec pour seule perspective de retourner à Pôle Emploi au bout de quelques mois !

Vers le travail forcé ? Le social à la mode UMP

Et pour combler le déficit en personnel de plus en plus criant, L. Wauquiez (ministre des Affaires Européennes) a la solution: il propose très sérieusement d'expérimenter un RSA accompagné d'une contrepartie : 5 heures hebdomadaires de service social!!

Plus fort encore Pierre Lang député-maire de Moselle fait une proposition de loi (n°3281) obligeant les chômeurs indemnisés depuis plus de 6 mois et les bénéficiaires du RSA de réaliser 20 heures de travail par semaine au service des collectivités locales, hôpitaux,maisons de retraites...

Du travail forcé non payé, une mesure qui par ailleurs ne pourra qu'encourager l'Etat et le patronat à refuser les augmentations de salaire et les embauches !

Pourquoi toutes ces attaques contre les demandeurs d'emploi? Pour préparer le terrain et nous annoncer demain de nouvelles mesures qui dégraderont un peu plus les droits **de tous les salariés, avec ou sans emploi.**

Pourtant, la France a signé la déclaration universelle des droits de l'Homme : **« Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal ».** (article 23)

Il est grand temps que les salariés, avec ou sans emploi,s'unissent pour la défense de ces droits élémentaires.